

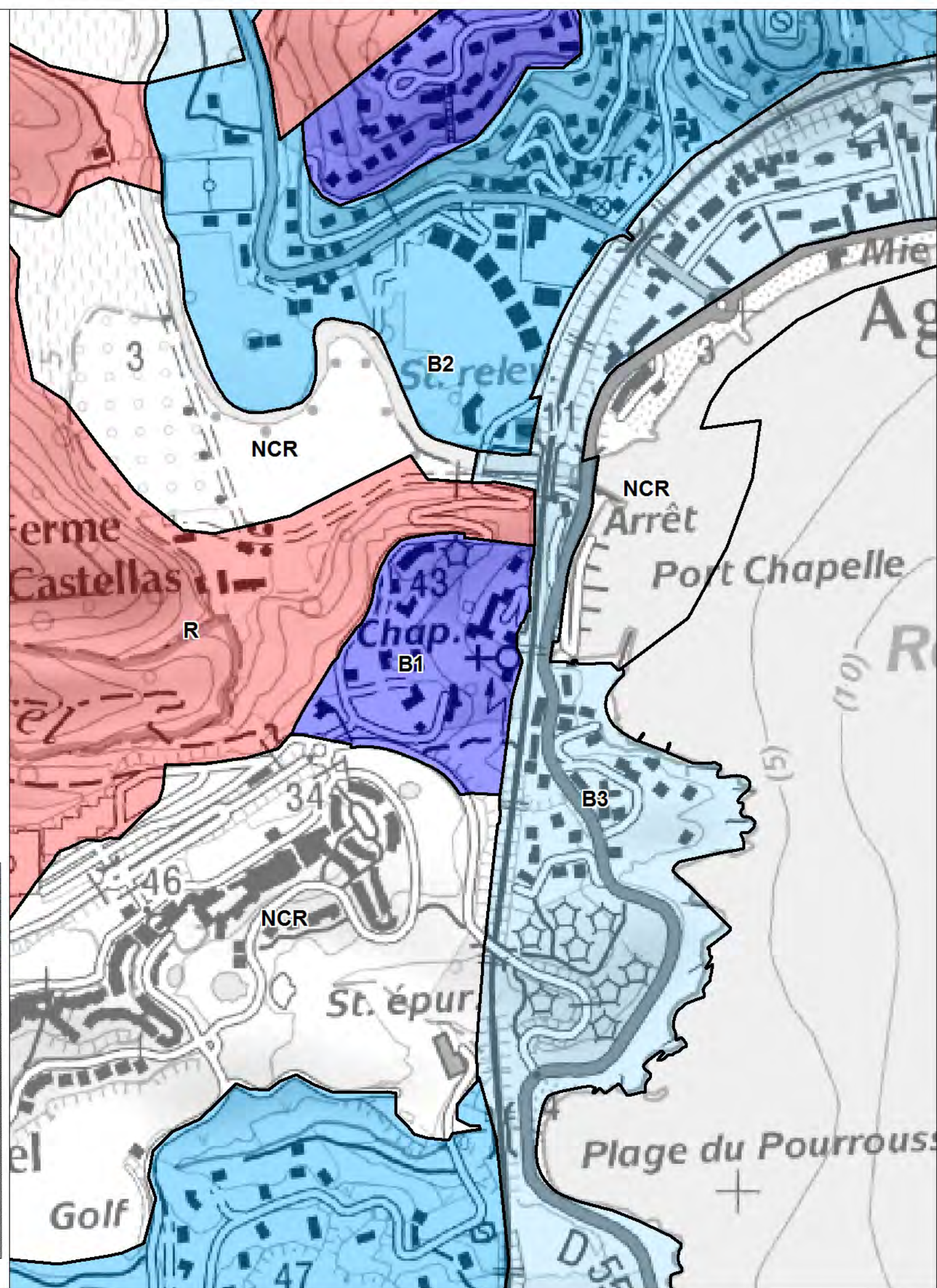
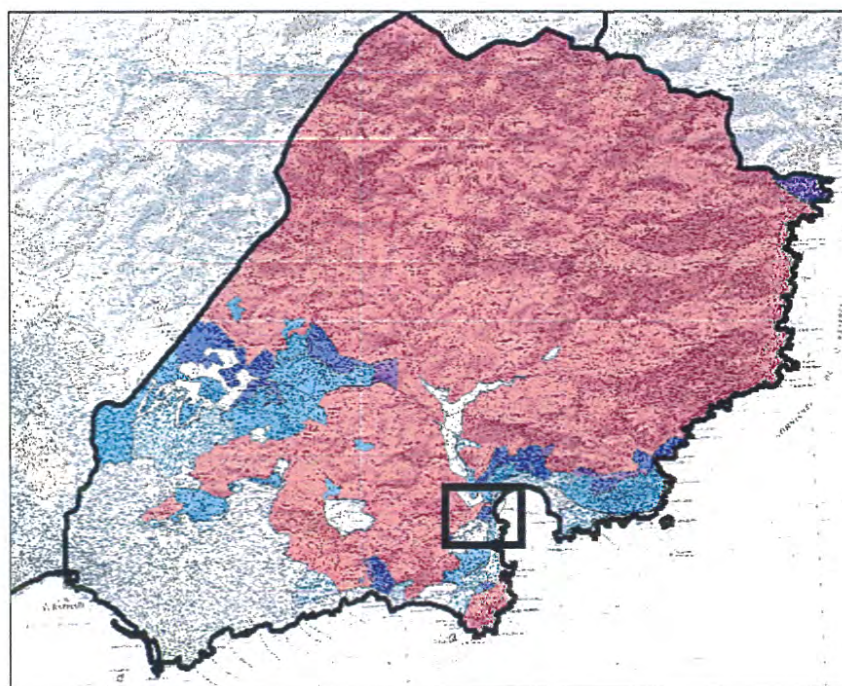
## COMMUNE DE SAINT-RAPHAEL PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIES DE FORET

Extrait du Plan de Zonage Réglementaire  
intégrant les modifications approuvées par  
Arrêté Préfectoral du 12 janvier 2009 et  
les modifications prescrites par Arrêté Préfectoral  
du 22 mai 2015

**La zone B0\_3 (Entre l'Agay et le golf) est reclassée en zone B1**

VU et APPROUVE  
Comme annexé à mon arrêté en  
date de ce jour, **31 JUIL. 2015**  
Toulon, le.....  
Le Préfet,

- R Zone de risque très fort à fort
- B0 Zone de risque assez fort en attente d'équipements de protection
- B1 Zone de risque assez fort
- B2 Zone de risque moyen
- B3 Zone de risque modéré
- NCR Zone non concernée par le risque



  
Pierre SOUBELET